

88B326

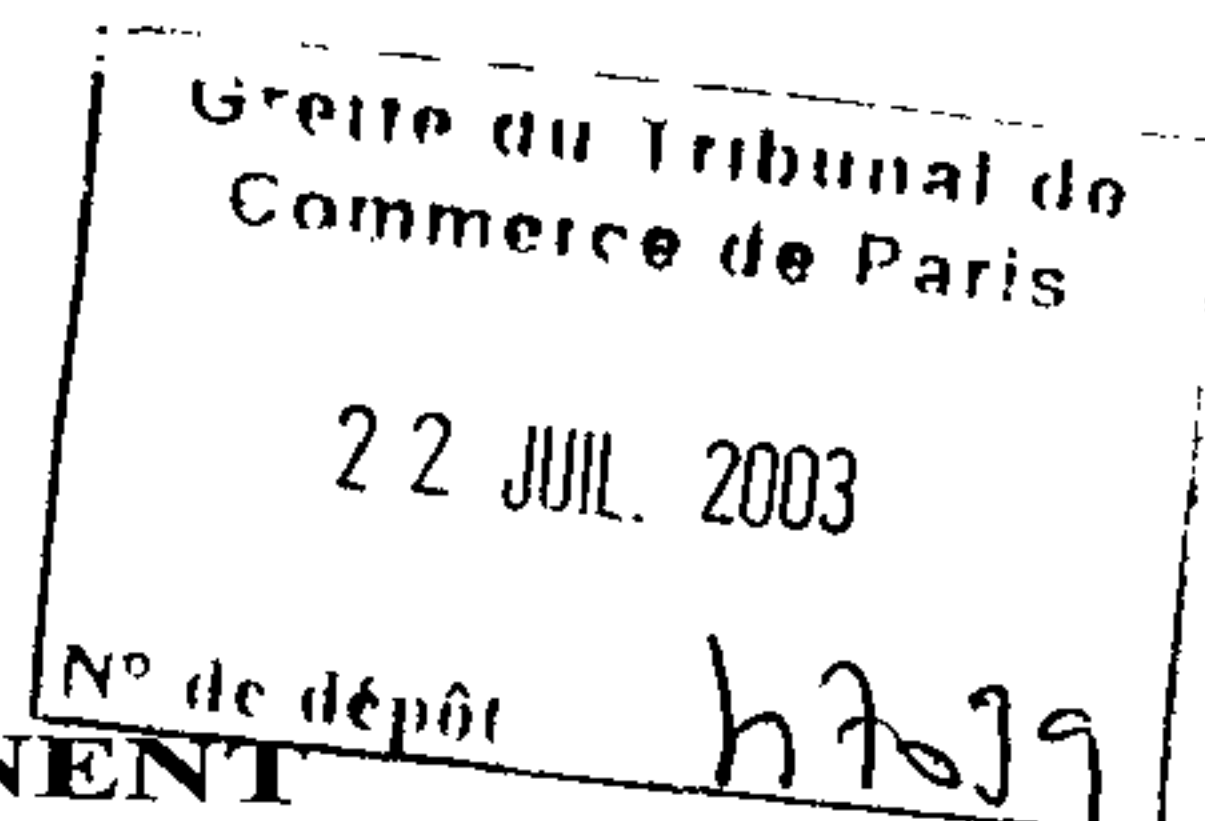
CDC FINANCE - CDC IXIS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

au capital de 4.977.303.292 euros

Siège social : 26-28, rue Neuve Tolbiac - 75658 Paris Cedex 13

R.C.S. : Paris B 335 128 898



REPRESENTANT PERMANENT

Je soussignée, Isabelle BOUILLOT, Président du Directoire de CDC Finance - CDC IXIS, société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, désigne, conformément aux dispositions des articles L 225 - 20 du Code de commerce et 78 du décret du 23 mars 1967 :

Monsieur Sébastien CAPPIGNY

en qualité de représentant permanent de la société CDC Finance - CDC IXIS au Conseil d'administration de la Société A3C. *en remplacement de Marie Helène LAPPREAU*

La présente désignation vaut dans les conditions énoncées à l'article 78 du décret susvisé pour la durée du mandat conféré à CDC Finance - CDC IXIS.

Fait à Paris, le 29 janvier 2003

Isabelle BOUILLOT



SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
42, AVENUE RAYMOND POINCARÉ
75782 PARIS Cedex 16. TÉL. 01 44 05 25 25
TÉLÉCOPIE 01 44 05 25 09

ATTESTATION

Je soussigné

- Monsieur Patrice ROSSARD, Directeur Général Exécutif de la société A3C Société par Actions Simplifiée au capital de 1 530 000 Euros dont le siège Social est situé 42, Avenue Raymond POINCARÉ 75116 PARIS, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés, R.C.S. Paris B 343 252 417,

Certifie que par lettre en date du 18 février 2003, Monsieur MAREUSE nous a informé que conformément aux nouvelles règles érigées par la Loi NRE concernant le cumul de mandats des Administrateurs, il était conduit à présenter sa démission du Conseil d'Administration d'A3C.

Monsieur Olivier MAREUSE ne fait donc plus parti du Conseil d'Administration de la société A3C à compter du 18 février 2003.

Pour servir et faire valoir ce que de droit,

Paris le 16 Juillet 2003

Pour la société A3C
Monsieur Patrice ROSSARD,
Directeur Général Exécutif